



SAINT DIDIER SUR CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 janvier 2023

Nombre de Membres :

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier et à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE légalement convoqué le 25 janvier 2023, s'est réuni au lieu

habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Maire

Etaient présents : Renaud DUMAY – Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA – Catherine GUTIERREZ-

Christophe BOUQUIN-JAFFRE - Céline POMMERET CHAUSSIN – Florence DALLY-DELEGLISE - Cédric BADIN - Françoise DURAND - Fabrice RAPHANEL - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT – Arnaud

En exercice : 23 BROYER - Claudette GUSELLA - Gille LATTARD - Andrée CARRIER -Jérémy DEREMETZ - Théo Présents : 18 COCHET

Représentés : 3 <u>Étaient absents excusés :</u> Matthieu ROLLET (pouvoir à Magalie PEZZOTTA) - Fabienne PIRON **Absents : 2** (pouvoir à Françoise DURAND) - Catherine TEDESCHI (pouvoir à Renaud DUMAY) - Johan PIOLLET

- Pierrette BROSSE

Secrétaire de séance : Magalie PEZZOTTA

N°2023.01.30.1 – Convention de mise à disposition : Point d'Apport Volontaire (PAV) de la commune de Thoissey

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (21 voix pour)

APPROUVE le projet de convention.

AUTORISE le Maire à signer la convention et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

N°2023.01.30.2 – Instauration du principe de la Participation Voirie Réseaux (PVR)

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (21 voix pour)

ACCEPTE d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L.333-11-1 et L.332-11-2 du code de l'urbanisme;

ACCEPTE en application du sixième alinéa de l'article L.332-11-1 du code de l'urbanisme, d'exempter en totalité de l'obligation de participation financière, les constructions de logements sociaux visés au II de l'article 1585-C du code aénéral des impôts.

N°2023.01.30.3 – Acquisition des parcelles cadastrées ZH 118, ZH 121 et constitution de servitudes

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (21 voix pour)

APPROUVE le projet d'acte notarié pour l'acquisition des parcelles cadastrées ZH 118 et ZH 121 et les servitudes attachées à ces parcelles

DECIDE d'acquérir les parcelles cadastrées ZH 118 et ZH 121 situé Chemin d'Offanans à Saint-Didier-sur-Chalaronne d'une surface totale de 224 m² pour un montant de 180 €.

PRECISE que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'acte authentique et tout document y afférent.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal.

N°2023.01.30.4 – Instauration de la « Bourse au permis de conduire »

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (21 voix pour)

DECIDE de fixer le montant de cette bourse à 300 €

APPROUVE la convention avec chaque auto-école dispensant la formation aux jeunes bénéficiaires de ladite bourse.

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DIT que les dépenses en résultant seront prévues au budget communal de l'exercice 2023.

N°2023.01.30.5 — Versement d'une subvention de 100€ aux habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour l'achat d'un vélo électrique neuf

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (21 voix pour)

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 100 € pour les habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour l'achat d'un vélo électrique neuf selon les conditions suivantes :

- La subvention ne doit pas dépasser 50 % du montant total de l'achat d'un vélo électrique neuf sur le territoire français (facture à l'appui)
- La subvention est réservée aux habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne (sous réserve de la production d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, de la présentation d'un justificatif d'identité et RIR)
- La subvention est réservée aux 30 premières demandes de subvention déposées entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023

PRECISE que les dépenses ne pourront excéder 3000€ et seront inscrites sur l'exercice 2023 en section d'investissement du budget principal

N°2023.01.30.6 – Cadeau pour départ en retraite et autres évènements

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (21 voix pour)

DONNE la possibilité à Monsieur le Maire d'offrir un cadeau aux agents pour un départ en retraite, une mutation, une naissance, un mariage d'un montant maximum de 600 €uros.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

N°2023.01.30.7 – Compte-rendu des attributions exercées de l'organe délibérant

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant H.T	
14/12/2022	NATURA'LIS	Longvic	Coques cacao + divers	793, 56 €	
14/12/2022	Worldplas Signalisation	Besançon	Feux + divers matériaux	8965, 64€	
15/12/2022	PVP	Digoin	Plaques aluminium numéros pour adressage	26, 10 €	
16/12/2022	Festiloc	Mâcon	Mange debout - Rouleau et nappe 1		
20/12/2022	ENEDIS	Valence	Raccordement 302 D7A - Challes	1 065.02 €	
29/12/2022	CBI diffusion	Guéreins	Autotest + Trodat signature + Trodat Marianne + bloc tiroirs gris	410, 14€	
02/01/2023	GARRY Bresse Moteurs	Mâcon	Entretien de la tondeuse+ petites fournitures	509, 35 €	

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant H.T	
03/01/2023	SARL LAMBERET DEVLOPPEMENT	Saint Didier sur Chalaronne	Tirage de 1700 exemplaire du MAG	5 570, 00 €	
03/01/2023	JM'ELEC SARL	Saint Didier sur Chalaronne			
03/01/2023	JM'ELEC SARL	Saint Didier sur Chalaronne Remplacement spot horloge église		285, 00 €	
05/01/2023	ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIER ET RURAUX	Saint Didier sur Chalaronne	Travaux au camping	8 390, 00 €	
05/01/2023	SODECO	Montauban	Fournitures d'hygiène	1 026, 19 €	
11/01/2023	NOREMAT	Arnas	Remise en état épareuse	14 701, 08 €	
16/12/2022	BLAIN Arnaud	Saint Didier sur Chalaronne	Massifs Mairie	3 056, 00 €	
05/01/2023	DELEGLISE SARL	Saint Didier sur Chalaronne	Pose et fourniture coffret extérieur feux Challes	1 645, 83 €	
29/12/2022	PREVOST	Chaleins	Modification réhausses Ford Transit	980, 00 €	
06/01/2023	DUFERCO MOREL Quincaillerie	Belleville	Habillement + chaussures Personnels technique	1 853, 71 €	
13/01/2023	СВІ	Guéreins	Fournitures administratives	223, 31 €	
12/01/2023	CLASS	Charnay les Mâcon	Révision tracteur Renault Ergos	1 352, 95 €	
03/01/2023	Arts du temps	Saint Synphorien d'Ancelles	Cours de danse	600, 00 €	
17/01/2023	Gones Dojang	Belleville	séance découverte de taekwondo	150, 00 €	
06/01/2023	SODEXO	Saint Didier sur Chalaronne	Buffet dinatoire 300 personnes pour les vœux du maire	1 080, 00 €	
19/01/2023	GARRY Bresse Moteurs	Mâcon	Entretien de la tondeuse	3 404, 23 €	
25/01/2023	PUM	Mâcon	Achat tube	828, 19 €	
26/01/2023	FLORAFRUIT SARL	Saint Georges de Reneins	Fleurs	2 327,69 €	
27/01/2023	Signaux GIROD	Charnay les Mâcon	Panneaux Police	140, 84 €	
25/01/2023	Microxpress	Saint-Didier-sur- Chalaronne	Clavier + souris ordinateur Pôle technique	31, 67 €	
24/01/2023	SEDI Equipement	Uzes	Plaques cimetière	437, 25 €	
27/01/2023	JM'ELEC SARL	Saint-Didier-sur- Chalaronne	Nouveau groupe VMC démontage, changement	275, 00 €	

2023.01.30.8 Compte-rendu des autorisations d'urbanisme délivrées

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des autorisations d'urbanisme délivrées par Monsieur le Maire ci-dessous :

A. Déclarations d'intention d'aliéner

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE	Observations
29/12/2022	001 348 22 V0054	AR 225 - 251 - 240 - 241 - 245 - 217 -236 - 212 - 224 - 213 - 214 - 237 - 244 -243 - 211 - 215 -	40 et 118 Rue de Crénans	
22/12/2022	001 348 22 V0055	AR 220	Rue de Crénans	
26/01/2023	001 348 23 V0001	AO747 AO749		
18/01/2023	001 348 23 V0002	ZV 200	En Galleret	
19/01/2023	001 348 23 V0003	AO 272 AO 526 AO 641 AO 642	Le Village 23 Rue du Champ Loup Le Village le Village	

B. Autorisations du Droit des Sols

N°	NOM	Date de dépôt	Date limite avant accord ou rejet tacite	OBJET	Date de l'arrêté
DP 22 V0100	PIRON Françoise / Cabinet BOUSSION FLEURY / M. FLEURY Stéphane	13/12/2022	13/01/2023	Division en vue de construire	04/01/2023
DP 22 V0101	PLANETE + / M. EL RHAYTI Marwan	13/12/2022	13/01/2023	Installation photovoltaïque	
DP 22 V0102	RIGOLLET Michel	16/12/2022	15/01/2023	Abri de jardin	
DP 22 V0103	ALTIN Erkan	22/12/2022	21/01/2023	Régularisation construction abri de jardin	
DP 23 V0001	LASSARAT Quentin	09/01/2023	09/02/2023	Division en vue de construire	
DP 23 V0002	HYVERNAT Bruno	16/01/2023	16/02/2023	Réalisation d'une piscine	
DP 23 V0003	SOUCLIER Jean Daniel	16/01/2023	16/02/2023	Aménagement d'un grenier en une chambre et une salle d'eau	
DP 23 V0004	CHOLLEY Auguste	24/01/2023	24/01/2023	Création d'une avancée	
PC 23 V0001	SAS ATEAS P/o BERNIGAUD Priscille et BARBIER Loïc	26/01/2023	25/01/2023	Construction d'une maison individuelle	
DP 23 V0005	LAPIERRE André	27/01/2023	26/01/2023	Ravalement de façade	
DP 23 V0006	AUDIN Jean- Claude	27/01/2023	25/01/2023	Ravalement de façade	
PA 23 V0001	SDSC - M. BARROS	30/01/2023	01/03/2023	Création d'un lotissement "Les Huguets" de 5 lots dont un lot sur lequel est conservé la maison existante	

Le Maire, Le secrétaire de séance,

Renaud DUMAY PEZZOTTA Magalie